

Matthew E. LOUGHTON

LA MORPHOLOGIE DES AMPHORES RÉPUBLICAINES EN AUVERGNE

I. INTRODUCTION

Fabriquées principalement sur la côte ouest de l'Italie, les amphores républicaines retrouvées en Gaule servaient au transport du vin¹ depuis les grandes régions viticoles d'Étrurie, du Latium et de Campanie. Le terme "amphores républicaines" regroupe deux grands ensembles : le type "gréco-italique" datant d'environ de 350 à 150/140 av. J.-C. (Will 1982) et le type "Dressel 1" dont la production s'étale entre 150 et 10 av. J.-C. et qui comporte trois sous-groupes (1A, 1B et 1C, plus rare). La morphologie des lèvres des amphores républicaines et la validité de la division tripartite du type Dressel 1 font actuellement l'objet de débats et de nombreuses recherches, en France même (Aulas 1983, 1985, 1988, Colin 1998, Guichard 1997, p. 133-135, Hénon 1995, Maza 1996-1997, 1998a, 1998b, Olmer 1997, Olmer *et al.* 1995, Poux 1998, Poux et Sellès 1998). Cet article se propose d'examiner la morphologie et la chronologie des amphores républicaines de séries issues de lots de La Tène tardive dans le département du Puy-de-Dôme². Cette région recèle non seulement plusieurs lots importants et bien datés d'amphores républicaines, mais elle offre aussi une succession de sites d'habitats occupés sur de courtes périodes. Elle offre donc les bases idéales d'une étude statistique de l'évolution des lèvres d'amphores républicaines sur le court terme.

II. CLASSIFICATION DES AMPHORES RÉPUBLICAINES

Définies de manière peu cohérente dans la bibliographie, diverses méthodes de classification contradictoires ont été élaborées pour classer les amphores républicaines³. Rien que pour la hauteur des lèvres, F. Benoit (Benoit 1957) propose 40-56 mm pour la

Dressel 1A. W. E. Stöckli (Stöckli 1979) et M. Bats (Bats 1986, p. 399) proposent 50 mm. Pour la Dressel 1B, F. Benoit donne une hauteur de 60-80 mm, W. E. Stöckli plus de 49 mm, et M. Bats plus de 50 mm, tandis que B. Hénon (Hénon 1995, p. 157), F. Olmer (Olmer 1997, p. 134) et M. Poux (Poux 1998) proposent, à la suite d'A. Tchernia (Tchernia 1986, p. 313), plus de 55 mm pour les lèvres Dressel 1B classiques.

De nombreux chercheurs affirment que ce sont les Dressel 1A qui posent tous les problèmes de classification (Poux 1998 ; Poux et Sellès 1998) et que les grandes variations morphologiques observées à l'intérieur de ce groupe seraient dues au fait qu'il contient plusieurs types différents d'amphores (Olmer 1997, p. 152, Tchernia 1986, p. 320). Le groupe Dressel 1A serait simplement composé d'amphores qui ne peuvent être classées parmi les Dressel 1B ou 1C (Tchernia 1986 ; Olmer 1997, p. 135). Une seconde méthode utilisée par de nombreux chercheurs français consiste à n'admettre que la Dressel 1C comme type distinct et à regrouper le reste sous le terme générique de Dressel 1, mais dans certains cas, la division Dressel 1C n'est pas appliquée.

1. Classification des lèvres d'amphores républicaines.

Un grand nombre de méthodes ont été élaborées pour faciliter la classification et l'étude des lèvres d'amphores républicaines. V. Guichard suggère que les amphores gréco-italiques ont, en général, des lèvres d'une hauteur inférieure à 30 mm et une inclinaison inférieure à 65° (Guichard 1997, p. 134-135). Une autre méthode d'identification des lèvres gréco-italiques consiste à comparer le rapport entre la hauteur et la largeur de la lèvre⁴. A. Hesnard indique que les lèvres gréco-italiques ont un rapport inférieur ou égal à 1.0. F. Gateau affirme qu'un rapport inférieur à 1.29 désigne

1 Mais elles ont pu contenir d'autres produits.

2 Pour une analyse plus détaillée, voir Loughton 2000.

3 Ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne la division entre la gréco-italique et la Dressel 1A et entre la Dressel 1A et la Dressel 1B. Seule la Dressel 1C présente une morphologie distincte. Voir Tchernia 1986, p. 310-311, Olmer *et al.* 1995.

4 Hesnard et Lemoine 1981, p. 252, note 33.

des lèvres gréco-italiques et un rapport de 1.3 à 1.39 des lèvres appartenant à des types transitoires (Gateau 1990, p. 169).

Nombreuses sont, en revanche, les méthodes classant les lèvres d'amphores républicaines à partir de leur hauteur et de leur angle d'inclinaison. Ces études se fondent sur les travaux d'H. Vaussanvin (Vaussanvin 1979) et de C. Aulas, qui a étudié les amphores des sites d'Amplepuis, de Feurs et de Roanne (Aulas 1985, 1988, 1983). C. Aulas soutient l'idée d'une tendance linéaire à l'accroissement de la hauteur et de l'angle d'inclinaison des lèvres : les lèvres gréco-italiques évoluant vers des lèvres de type Dressel 1A, qui évoluent à leur tour vers des lèvres de type Dressel 1B. L'évolution graduelle d'une forme vers une autre induit inévitablement des chevauchements entre les différents types. Afin de faciliter la classification, Aulas a défini quatre catégories de lèvres (Tableau 1).

| Groupe | hauteur | Inclinaison |
|--------|----------|-------------|
| 1 | < 34 mm | 49-70° |
| 2 | 35-45 mm | 55-80° |
| 3 | 40-55 mm | 80°> |
| 4 | > 55 mm | 80°> |

Tableau 1 - Classes de lèvres définies par C. Aulas.

Les lèvres des récipients gréco-italiques se trouvent en classe 1, les lèvres Dressel 1A en classe 1, 2 et un petit nombre en classe 3. Les lèvres Dressel 1B se situent en classe 3 et 4 et les Dressel 1C en classe 4. L'analyse des proportions respectives de ces différentes classes sur les sites étudiés permet de comparer et de sérier les lots d'amphores républicaines (Aulas 1983, p. 225, 1988, p. 90, Colin 1990, p. 202, 1998, p. 70-72). Les sites contenant les amphores Dressel 1 précoces seront dominés par des lèvres des classes 1 et 2, progressivement, les sites plus tardifs se caractériseront par une proportion accrue de lèvres des classes 2 et 3, tandis que les sites les plus récents seront constitués de lèvres de classes 3 et 4.

De nombreux chercheurs ont utilisé cette méthode, permettant ainsi la comparaison de faciès régionaux éloignés (Colin 1998, p. 70-72, Guichard 1997, Gruat *et al.* 1991, p. 98-99, Hénon 1995, Pion 1996 I, p. 262-263). Toutefois, les classes de Aulas n'obéissent pas à une logique systématique et ne recouvrent pas toutes les variations morphologiques des lèvres Dressel 1 (Baudoux 1996, p. 31, Hénon 1995, Maza 1998a). V. Guichard (Guichard 1997, p. 133-135) a modifié cette méthode sur la base du matériel amphorique issu de divers lots d'épaves méditerranéennes. Il a mesuré la variation de la hauteur et de l'inclinaison des lèvres par rapport à la hauteur du récipient, et les a mises en corrélation avec les principaux types d'amphores, gréco-italiques, Dressel 1A, 1B et 1C (Fig. 1).

V. Guichard obtient 3 classes (1, 2 et 3) qui regroupent l'ensemble des aspects morphologiques des lèvres gréco-italiques, Dressel 1A et 1B (Fig. 2). Le chevauchement morphologique entre les lèvres des trois types d'amphores oblige à créer deux sous-divisions, représentant le chevauchement des groupes 1 et 2 (classe 1 ou 2) et des groupes 2 et 3

(classe 2 ou 3). Les lèvres qui se retrouvent dans la classe 1 ou 2 appartiennent soit au type gréco-italique, soit au type Dressel 1A précoce, celles de la classe 2 ou 3, soit au type Dressel 1A tardif, soit à des formes transitoires, soit à des Dressel 1B. V. Guichard (Guichard 1997, p. 135-139) a employé cette méthode pour étudier des dépôts d'amphores de la région du Forez, de Lyon et de la vallée de l'Aisne. C'est cette méthode qui a été adoptée pour l'étude typologique des amphores républicaines de l'Auvergne, dont les princi-

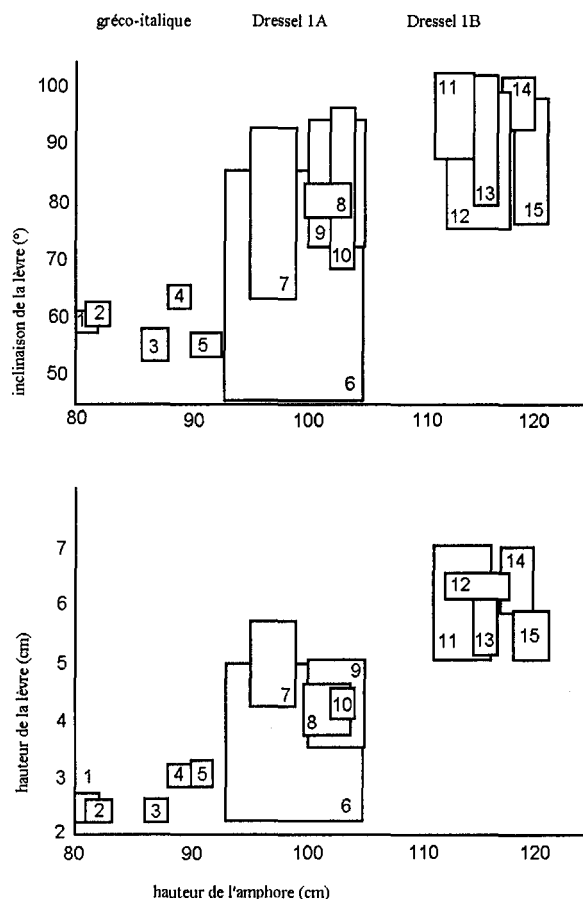


Figure 1 - Amphores : variation des mesures de quelques lots provenant de cargaisons d'épaves. 1 : Briande ; 2 : Grand Congloué 1 ; 3 : Chrétienne C ; 4 : Giannutri ; 5 : La Ciotat ; 6 : Cap Roux ; 7 : Grande Congloué 2 ; 8 : Cavalière ; 9 : Grand Ribaud A ; 10 : Spargi ; 11 : Carqueiranne ; 12 : Albenga ; 13 : Madrague-de-Giens ; 14 : La Jeaume-Garde ; 15 : Dramont A.

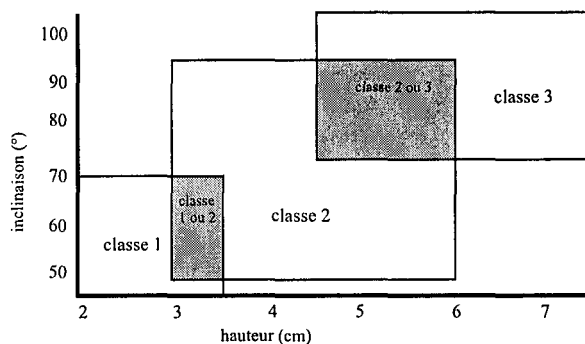


Figure 2 - Limites des classes de lèvres définies par Guichard.

paux résultats sont présentés dans cet article.

D'autres chercheurs n'ont, en revanche, considéré comme seules variables que la hauteur, l'inclinaison et le diamètre de la lèvre ; certains s'en tiennent même à une comparaison de la hauteur de la lèvre et de son diamètre (Maza 1998a, Olmer 1997, Poux 1998 ; Poux et Sellès 1998). Une approche complémentaire consiste à comparer les lèvres d'amphores républicaines terrestres avec de lot d'épaves en Méditerranée⁵.

2. Les amphores républicaines en Auvergne.

Les amphores républicaines sont présentes dans des quantités importantes sur de nombreux sites de la région (Fig. 3). Avec 117 points de découverte connus pour le seul département du Puy-de-Dôme, elles étaient largement diffusées en Auvergne au II^e s. av. J.-C. (Loughton et Jones en cours.). Les sites d'Aigueperse (fouille C. Mennessier-Jouannet 1995), La Grande Borne/Chantier 1-4 (fouille R. Périchon.

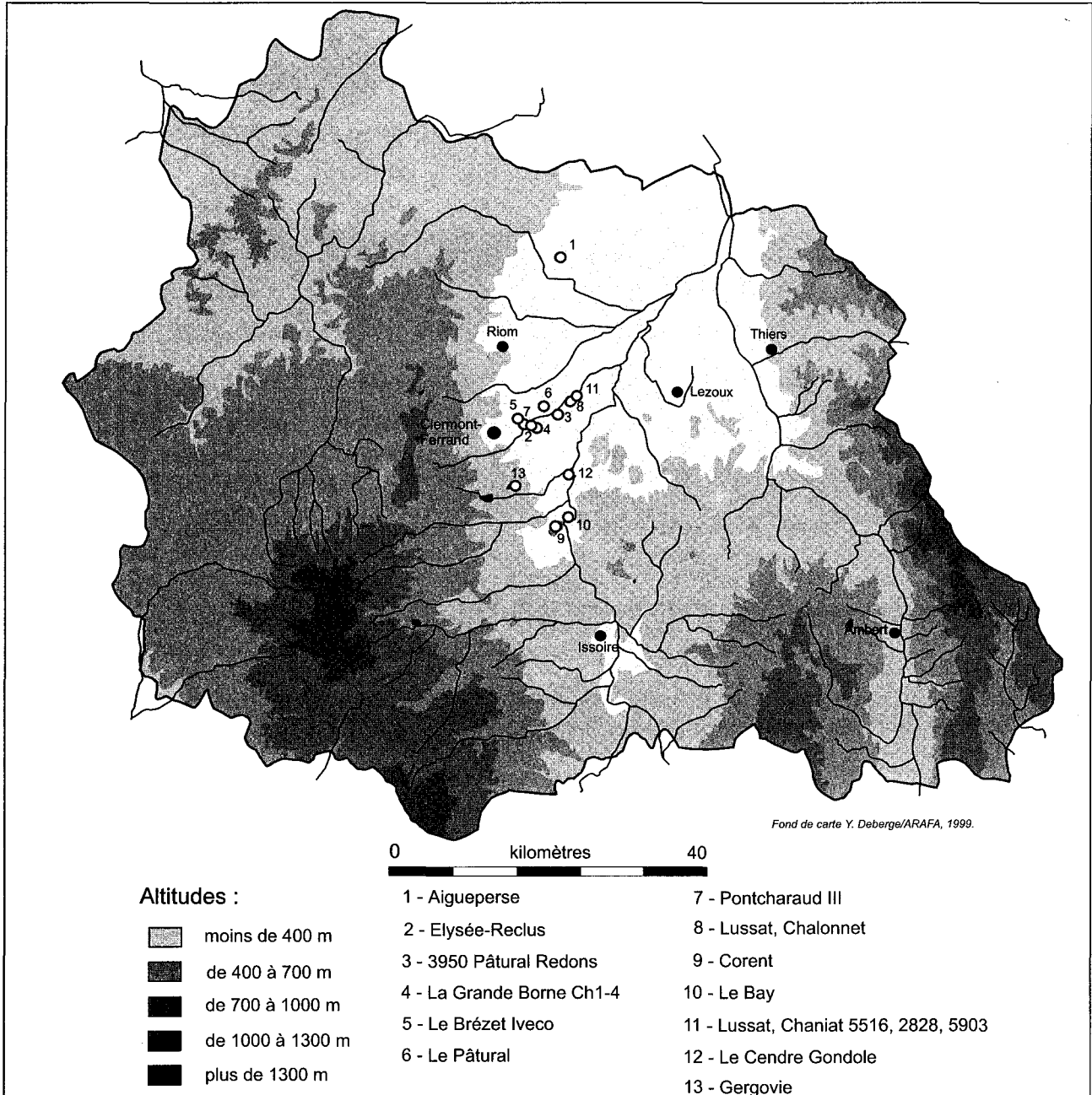


Figure 3 - Département du Puy-de-Dôme, localisation des sites étudiés.

5 Les premiers travaux de Stöckli 1979 et Tchernia 1986, p. 309-320, ont été suivis de ceux de Metzler *et al.* 1991, p. 85-86, Metzler 1995, p. 447-461, Guichard 1997, p. 133-135, fig. 116, Maza 1996-1997, 1998a, 1998b et Poux 1998. Poux (1998, p. 396-399) et Maza (1998a) ont seulement utilisé les mesures de largeur et de hauteur de lèvres dans leur comparaison. L'analyse la plus complète a été faite par V. Guichard, qui a comparé la hauteur des récipients avec la hauteur et l'inclinaison de la lèvre de 15 épaves contenant des amphores républicaines (voir Fig. 1).

| Site | Type de site | Datation | NR | Poids kg. | Levres | MNI |
|--|---------------------|-------------|-------|-----------|--------|-----|
| Aigueperse | Habitat | LTC2-D2a | 399 | 37 | 26 | 19 |
| A710, 2628, Lussat, Chalonnnet | Fossé | LTD1 | 70 | 12 | 5 | 5 |
| A710, 3950, Clermont-Ferrand, Pâtural, Redons Ormeau de Bontemps | Fossé | LTD1 | 72 | 8 | 4 | 4 |
| A710, 4596, Malintrat, Villevaud | Fosse | LTC2 | 1 | 0.1 | 0 | - |
| A710, 5516, Lussat, Chaniat | Incinération | LTD2a | 340 | 41 | 15 | 7 |
| A710, 2828, Lussat, Chaniat | Incinération | Augustéenne | 593 | 59 | 58 | 12 |
| A710, 5903, Lussat, Chaniat | Incinération | Augustéenne | 1631 | 54 | 40 | 3 |
| Clermont-Ferrand, Elysée-Reclus | Habitat | LTC2-D1 | 228 | 8 | 5 | 4 |
| Corent | <i>Oppidum</i> | LTD1/2 | 13797 | 1750 | 806 | 632 |
| Gergovie | <i>Oppidum</i> | LTD2b-Aug | - | - | 232 | 179 |
| Le Cendre, Gondole | <i>Oppidum</i> | LTD2a | 861 | 44 | 49 | 49 |
| Clermont-Ferrand, La Grande Borne/Chantier 1-3 | Habitat | LTC-D1 | 4600 | 774 | 210 | 176 |
| Clermont-Ferrand, La Grande Borne/Chantier 4 | Habitat | LTC-D1 | 6382 | 77 | 23 | 20 |
| Le Bay | Habitat | LTD1/2 | 6155 | 275 | 73 | 53 |
| Clermont-Ferrand, Le Brézet Iveco | Habitat? | LTC2-D1 | 731 | 139 | 34 | 24 |
| Clermont-Ferrand, Le Pâtural | Ferme | LTC1-D1 | 10245 | 581 | 183 | 117 |
| Clermont-Ferrand, Pontcharaud III | Cimetière, Habitat? | LTC2-D1 | 1693 | 489 | 67 | 47 |

Tableau 2 - Détail des ensembles étudiés.

J. Collis 1963-1981), du Bay (fouille J. Dunkley, V. Guichard 1994), du Brézet Ivéco (fouille G. Vernet 1998), du Pâtural (fouille J. Collis, J. Dunkley 1986-1995) et de Pontcharaud III (fouille G. Loison 1986), tous datés de La Tène finale, ont livré d'importants lots d'amphores républicaines. Les structures funéraires du I^{er} s. av. J.-C. sur l'A710 à Lussat, Chaniat (contextes 5516, 2828 et 5903) contiennent des amphores républicaines, qui prédominent également sur les *oppida* de Corent, Gondole et Gergovie. Ces lots⁶ (Tableau 2) constituent la base de notre étude. Cinq critères d'analyse (proportion, hauteur, classe de la lèvre, hauteur moyenne et inclinaison, diamètre de la lèvre) seront considérés.

III. PROPORTION DE LA LÈVRE

1. Critique des méthodes Hesnard et Gateau.

La méthode d'A. Hesnard laisse penser que les lèvres gréco-italiques se trouvent en très petit nombre sur la plupart des sites du II^e s. av. J.-C (Tableau 3, Fig. 4, 8).

Le lot de la rue Elysée-Reclus à Clermont-Ferrand a le plus grand pourcentage de lèvres gréco-italiques, avec 50 % (il ne s'agit toutefois que d'un tout petit échantillon, avec seulement 2 récipients). À Pontcharaud III, les lèvres gréco-italiques comptent pour 24 % des lèvres. Le Pâtural possède 18 lèvres gréco-italiques (15 %) ; sur les chantiers 1-3 et 4 de La Grande Borne, le pourcentage des lèvres gréco-italiques est respectivement de 17 % et 13 %. En général, pour les sites de la plaine de la Grande Limagne du II^e s., les lèvres des récipients gréco-italiques représentent entre 10 et 20 % de l'effectif.

Le contexte 2628 de l'A710, daté de La Tène D1, ne contient pas de lèvres gréco-italiques mais la taille de l'échantillon est restreint. Encore représentées sur le site de La Tène D1/2 de Corent mais en plus petites quantités, les lèvres gréco-italiques représentent 4 % des amphores, tandis qu'au Bay, elles comptent pour 20 % des lèvres⁷. Elles sont en revanche totalement absentes des lots de La Tène D2 (contexte 5516 de l'A710, Gondole, Gergovie) ou de l'époque augustéenne (contextes 2828 et 5903 de l'A710).

| | Datation | Hesnard | Gateau GI | Gateau GI/1A |
|--|-------------|---------|-----------|--------------|
| Aigueperse | LTC2-D2a | 7 | 47 | 0 |
| Clermont-Ferrand, rue Elysée-Reclus | LTC2-D1 | 50 | 50 | 0 |
| A710, 3950, Clermont-Ferrand, Pâtural, Redons Ormeau de Bontemps | LTC2-D1 | 25 | 75 | 25 |
| Clermont-Ferrand, La Grande Borne/Chantier 1-3 | LTC2-D1 | 17 | 45 | 16 |
| Clermont-Ferrand, La Grande Borne/Chantier 4 | LTC2-D1 | 13 | 38 | 6 |
| Clermont-Ferrand, Le Brézet Iveco | LTC2-D1 | 9 | 43 | 13 |
| Clermont-Ferrand, Le Pâtural | LTC1-D1 | 15 | 47 | 15 |
| Clermont-Ferrand, Pontcharaud III | LTC2-D1 | 24 | 59 | 14 |
| A710, 2628, Lussat Chalonnnet | LTD1 | 0 | 20 | 80 |
| Corent | LTD1/2 | 4 | 22 | 11 |
| Le Bay | LTD1/2 | 20 | 30 | 12 |
| A710, 5516, Lussat, Chaniat | LTD2a | 0 | 0 | 0 |
| Le Cendre, Gondole | LTD2a | 0 | 0 | 2 |
| Gergovie | LTD2b-Aug | 0 | 1 | 0 |
| A710, 2828, 5903, Lussat Chaniat | Augustéenne | 0 | 0 | 0 |

Tableau 3 - Pourcentage (détail) de gréco-italiques et des amphores de transition avec les Dressel 1A selon la méthode d'A. Hesnard et F. Gateau.

⁶ Voir Loughton 2000 pour une analyse plus approfondie. Voir Guichard *et al.* 1993 pour la datation de ces lots.

⁷ Toutefois, l'occupation du site du Bay pourrait être légèrement antérieure à celle de Corent.

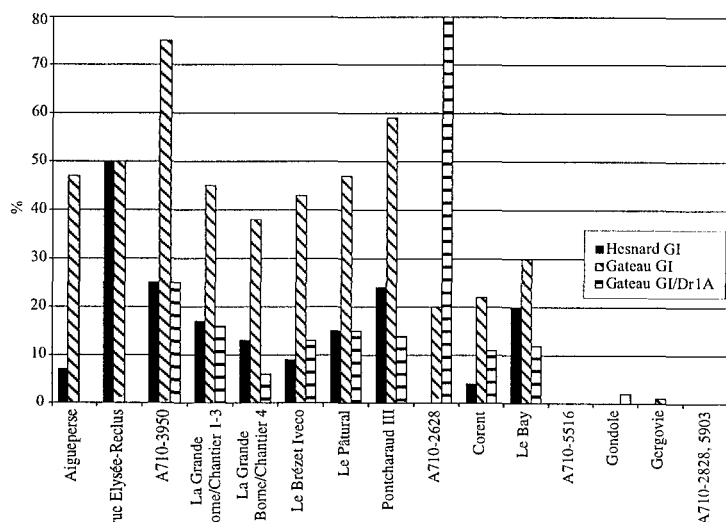


Figure 4 - Pourcentage de gréco-italiques et des amphores de transition avec les Dressel 1A selon la méthode d'A. Hesnard et F. Gateau.

Avec la méthode de F. Gateau, on obtient des quantités considérablement plus élevées d'amphores gréco-italiques (Tableau 3). Selon cette méthode, 59 % des lèvres à Pontcharaud III, 47 % au Pâtural et Aigueperse et 45 % à La Grande Borne/Chantier 1-3 sont de type gréco-italique. Les lèvres de type gréco-italique ou de transition représentent la totalité des amphores dans les contextes 3950 et 2628 de l'A710. Pour les lots de La Tène D1/2 de Corent et du Bay, la méthode de Gateau donne des chiffres de 22 % et 30 % respectivement, et avec cette méthode, il y a une lèvre gréco-italique à Gergovie !

Dans la plupart des lots du II^e s. av. J.-C., les gréco-italiques de transition représentent entre 10 et 20 % des amphores et les chiffres sont analogues pour les dépôts de La Tène D1/2 (Tableau 3). La méthode de F. Gateau laisse penser que les lèvres transitoires et gréco-italiques représentent 40 à 70 % des amphores sur les sites du II^e s. Au Pâtural, 73 % des lèvres seraient gréco-italiques ou transitoires, à La Grande Borne/Chantier 1-3, le chiffre est légèrement inférieur mais reste élevé (61 %).

Les deux méthodes d'A. Hesnard et de F. Gateau sont arbitraires et obligent à qualifier de gréco-italiques des lèvres hautes et triangulaires, qui appartiennent assurément au type Dressel 1A. La méthode de F. Gateau est contestable en ce qui concerne l'identification des récipients de type gréco-italique ou de transition, puisque des lèvres d'amphores correspondant à ces deux catégories se retrouvent sur des sites tardifs comme Gondole et Gergovie, datés du I^{er} s. av. J.-C. Des lèvres Dressel 1 sont manifestement comprises dans la catégorie gréco-italique de F. Gateau, dont la méthode ne saurait donc être utilisée sans discernement.

La méthode d'A. Hesnard devrait, quant à elle, être modifiée en prenant en compte la hauteur et l'angle d'inclinaison de la lèvre. Par conséquent, les lèvres gréco-italiques devraient être celles qui ont une largeur égale ou supérieure à leur hauteur, mais avec une hauteur inférieure à 30 mm et un angle d'inclinaison inférieur à 65°. Avec ce type d'analyse (Tableau 4), les

amphores gréco-italiques se retrouvent toujours en quantités modérées sur les sites du II^e s. av. J.-C. en Auvergne, légèrement inférieures à celles obtenues avec la méthode d'A. Hesnard.

Les pourcentages les plus élevés proviennent, là encore, des lots les plus restreints (rue Ellysée-Reclus à Clermont-Ferrand et contexte 3950 sur l'A710). Quant aux lots les plus importants, Le Pâtural offre le plus grand nombre de lèvres gréco-italiques avec 15 %, et les Chantiers 1-3 et 4 du La Grande Borne, du Brézat Iveco et Pontcharaud III ont des chiffres analogues, situés entre 8 et 12 %. Le nombre de lèvres gréco-italiques à Corent (2 %) et au Bay (13 %) est réduit, bien que pour Le Bay, le chiffre reste dans l'alignement des sites du II^e s. av. J.-C.

2. Analyse liée à la hauteur de la lèvre.

L'analyse de lots d'épaves formés d'amphores gréco-italiques (Guichard 1997, Lough-ton 2000) montre que la plupart des lèvres ont une hauteur égale ou inférieure à 30 mm. Le

Tableau 5 présente le pourcentage de ces lèvres (sans prendre en compte leur inclinaison) dans les lots auvergnats. Les lèvres d'une hauteur inférieure ou égale à 30 mm sont très fréquentes sur les sites de La Tène C2-D1 et représentent 11 à 50 % de l'effectif, chiffre qui n'est que légèrement supérieur à celui des lèvres de la classe 1 (voir plus loin). On peut en déduire que la majorité des lèvres de faible hauteur ont également une inclinaison faible. Au Pâtural, 41 % des lèvres ont une hauteur égale ou inférieure à 30 mm. Les chiffres pour le Chantier 4 de La Grande Borne, pour Le Brézat Iveco et Pontcharaud III sont voisins, situés entre 22 et 25 %. À Corent et au Bay, les lèvres dont la hauteur est égale ou inférieure à 30 mm sont en nombre modéré (6 à 17 %) mais elles sont absentes des lots de La Tène D2 et de l'époque augustéenne.

On trouve rarement de lèvres dont la hauteur dépasse 45 mm dans les dépôts de La Tène C2-D1 (Tableau 5, Fig. 5). Ces lèvres sont absentes des lots des contextes 2628 et 3950 de l'A710, de la rue Ellysée-Reclus, du Brézat Iveco et on les trouve en très petit nombre à La

| | Datation | % |
|--|-------------|----|
| Aigueperse | LTC2-D2a | 6 |
| Clermont-Ferrand, rue Ellysée-Reclus | LTC2-D1 | 50 |
| A710, 3950, Clermont-Ferrand, Pâtural, Redons Ormeau de Bontemps | LTC2-D1 | 25 |
| Clermont-Ferrand, La Grande Borne/Chantier 13 | LTC2-D1 | 11 |
| Clermont-Ferrand, La Grande Borne/Chantier 4 | LTC2-D1 | 12 |
| Clermont-Ferrand, Le Brézat Iveco | LTC2-D1 | 8 |
| Clermont-Ferrand, Le Pâtural | LTC1-D1 | 15 |
| Clermont-Ferrand, Pontcharaud III | LTC2-D1 | 12 |
| A710, 2628, Lussat, Chalonnnet | LTD1 | 0 |
| Corent | LTD1/2 | 2 |
| Le Bay | LTD1/2 | 13 |
| A710, 5516, Lussat, Chaniat | LTD2a | 0 |
| Le Cendré, Gondole | LTD2a | 0 |
| Gergovie | LTD2b-Aug. | 0 |
| A710, 2828, 5903, Lussat Chaniat | Augustéenne | 0 |

Tableau 4 - Pourcentage des amphores gréco-italiques selon notre méthode.

| | Datation | <30 mm | >45 mm | >50 mm | >55 mm |
|--|-------------|--------|--------|--------|--------|
| Aigueperse | LTC2-D2a | 18 | 12 | 6 | 0 |
| Clermont-Ferrand, rue Elysée-Reclus | LTC2-D1 | 50 | 0 | 0 | 0 |
| A710, 3950, Clermont-Ferrand, Pâtural, Redons Ormeau de Bontemps | LTC2-D1 | 50 | 0 | 0 | 0 |
| Clermont-Ferrand, La Grande Borne/Chantier 1-3 | LTC2-D1 | 11 | 5 | 0,6 | 0 |
| Clermont-Ferrand, La Grande Borne/Chantier 4 | LTC2-D1 | 24 | 5 | 0 | 0 |
| Clermont-Ferrand, Le Brézet IV Iveco | LTC2-D1 | 25 | 0 | 0 | 0 |
| Clermont-Ferrand, Le Pâtural | LTC1-D1 | 41 | 14 | 12 | 8 |
| Clermont-Ferrand, Pontcharaud III | LTC2-D1 | 22 | 2 | 2 | 0 |
| A710, 2628, Lussat, Chalonnat | LTD1 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Corent | LTD1/2 | 6 | 27 | 13 | 5 |
| Le Bay | LTD1/2 | 17 | 17 | 5,5 | 0 |
| A710, 5516, Lussat, Chaniat | LTD2a | 0 | 100 | 71 | 33 |
| Le Cendre, Gondole | LTD2a | 0 | 89 | 72 | 36 |
| Gergovie | LTD2b-Aug. | 0 | 95 | 86 | 58 |
| A710, 2828, 5903, Lussat, Chaniat | Augustéenne | 0 | 100 | 93 | 87 |

Tableau 5 - Classement des lèvres d'amphores en fonction de leur hauteur (exprimé en pourcentage du total pour chaque ensemble).

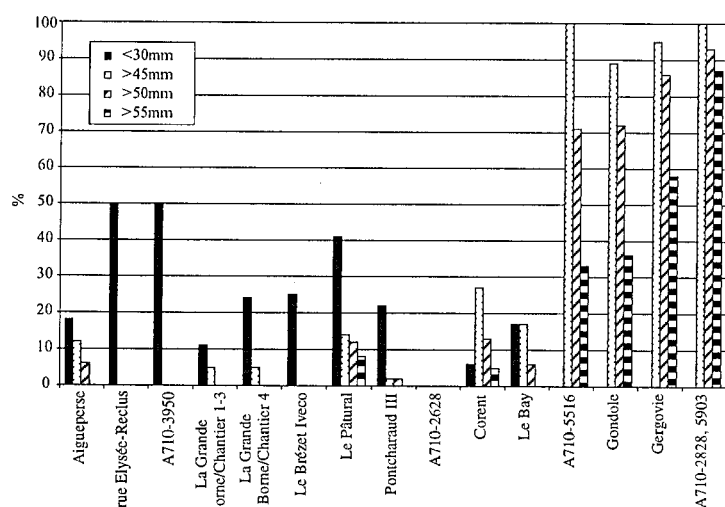


Figure 5 - Classement des lèvres d'amphores en fonction de leur hauteur (exprimé en pourcentage du total pour chaque ensemble).

Grande Borne/Chantiers 1-4 et Pontcharaud III. Elles sont légèrement plus courantes à Aigueperse (12 %) et au Pâtural (14 %). Elles sont plus fréquentes sur les dépôts de La Tène D1/2, comptant pour 27 % des lèvres à Corent et 17 % au Bay. A La Tène D2, elles représentent la majorité des lèvres : 100 % pour les contextes 5516, 2828 et 5903 de l'A710, 89 % à Gondole, 95 % à Gergovie. Les lèvres dont la hauteur dépasse 45 mm n'apparaissent qu'à la fin de La Tène D1 et à La Tène D2, elles dominent les lots d'amphores républicaines en Auvergne (Fig. 5).

On a prétendu que les lèvres Dressel 1 de type "Spargi" tardives et Dressel 1B précoces tendent à avoir une hauteur supérieure à 50 mm (Loughton 2000, Olmer *et al.* 1995.). Seulement 4 lots de La Tène C2-D1 contiennent des lèvres d'une hauteur supérieure à 50 mm ; deux contiennent du matériel plus tardif de La Tène D2 et de l'époque augustéenne (Aigueperse et Le Pâtural) (Tableau 5). Ce qui nous laisse seulement deux lots : La Grande Borne/Chantier 1-3 et Pontcharaud III, où les lèvres d'une hauteur supérieure à 50 mm comptent pour un pourcentage très restreint (0,6 à 2 %). De plus, l'exemplaire de La Grande Borne/Chantier 1-3 appartient probablement au type Dressel 1C (voir ci-dessous). Quant aux dépôts de La Tène D1/D2, ces lèvres

représentent 13 % à Corent et 5,5 % au Bay. Elles dominent les lots datés de La Tène D2 et de l'époque augustéenne : 72 % des lèvres à Gondole, 87 % à Gergovie et 93 % dans les contextes 2828 et 5903 de Lussat, Chaniat.

Les lèvres Dressel 1B "classiques" (d'une hauteur de 55 mm ou plus) sont absentes des sites du II^e s. av. J.-C., à l'exception du Pâtural, qui a livré quelques traces d'occupation de La Tène D2 et de l'époque augustéenne (Tableau 5). Elles sont absentes au Bay et comptent seulement pour 5 % des lèvres à Corent. Pour les sites de La Tène D2 de Lussat Chaniat (contexte 5516) et Gondole, un tiers des amphores sont des Dressel 1B classiques. La proportion des lèvres mesurant plus de 55 mm de hauteur augmente avec les deux derniers dépôts, de 58 % à Gergovie à 87 % sur les contextes 2828 et 5903 de l'A710.

3. Dressel 1C.

Le type Dressel 1C est très fréquent sur l'*opidum* de Corent (Fig. 10), avec 22 spécimens (soit 3 % des amphores), alors que 2 lèvres de ce type ont été retrouvées sur le site voisin du Bay. Il est en général absent de tous les sites du II^e s. av. J.-C. dans la plaine de la Grande Limagne, mis à part un exemplaire à La Grande Borne/Chantier 1-3. Deux lèvres de type Dressel 1C figurent à Gondole, tandis qu'il est absent de Gergovie. Il est possible que l'amphore Dressel 1C ait été seulement produite ou exportée vers la Gaule après l'abandon des sites de la Grande Limagne (env. 120-100 av. J.-C.), et le manque d'exemplaire à Gergovie laisserait penser que ce type n'était plus produit ou exporté à La Tène D2 (environ 55 av. J.-C.).

La hauteur des lèvres de la Dressel 1C oscille entre 52 et 83 mm et la valeur moyenne est de 67 mm. L'inclinaison varie entre 78 et 91° (moyenne 84°) et le diamètre moyen est de 135 mm. Il existe un faible coefficient de corrélation entre la hauteur et l'inclinaison, d'une part, entre la hauteur et le diamètre, d'autre part.

4. Classes de lèvres (méthode Guichard).

Les lèvres des classes 1, 1-2 et 2 sont prédominantes dans les lots d'amphores des sites de la Grande Limagne datant du II^e s. av. J.-C. (La Grande

| | Moy. H (mm) | Moy. i (°) | Cl. 1 | Cl. 1 ou 2 | Cl. 2 | Cl. 2 ou 3 | Cl. 3 |
|--|-------------|------------|-------|------------|-------|------------|-------|
| Aigueperse | 35 | 69 | 12 | 47 | 29 | 12 | 0 |
| Clermont-Ferrand, Elysée-Reclus | 32 | 63 | 50 | 25 | 25 | 0 | 0 |
| A710, 3950, Clermont-Ferrand, Pâtural, Redons Ormeau de Bontemps | 31 | 60 | 50 | 0 | 50 | 0 | 0 |
| Clermont-Ferrand, La Grande Borne/Chantier 1-3 | 36 | 70 | 16 | 17 | 64 | 3 | 0 |
| Clermont-Ferrand, La Grande Borne/Chantier 4 | 35 | 74 | 23 | 0 | 71 | 6 | 0 |
| Clermont-Ferrand, Le Brézet IV Iveco | 35 | 74 | 17 | 25 | 58 | 0 | 0 |
| Clermont-Ferrand, Le Pâtural | 32 | 69 | 32 | 21 | 35 | 8 | 4 |
| Clermont-Ferrand, Pontcharaud III | 34 | 63 | 16 | 35 | 47 | 2 | 0 |
| A710, 2628, Lussat, Chalonnnet | 39 | 75 | 0 | 0 | 80 | 20 | 0 |
| Corent | 40 | 77 | 4 | 9 | 63 | 22 | 2 |
| Le Bay | 37 | 75 | 11 | 6 | 70 | 13 | 0 |
| A710, 5516, Lussat, Chaniat | 52 | 93 | 0 | 0 | 0 | 57 | 43 |
| Le Cendre, Gondole | 53 | 88 | 0 | 0 | 5 | 72 | 23 |
| Gergovie | 56 | 90 | 0 | 1 | 2 | 57 | 40 |
| A710, 2828, Lussat Chaniat | 58 | 98 | 0 | 0 | 0 | 33 | 67 |
| A710, 5903, Lussat Chaniat | 62 | 96 | 0 | 0 | 0 | 33 | 67 |

Tableau 6 - Répartition des amphores entre les différentes classes définies par V. Guichard (exprimé en pourcentage du total de chaque ensemble).

Borne/Chantiers 1-4, Le Brézet Iveco, Le Pâtural et Pontcharaud III) (Tableau 6). On trouve une proportion élevée de lèvres provenant de ces sites en classe 1 (gréco-italique) : au Pâtural, elles représentent 32 % des amphores, 16 % à La Grande Borne/Chantier 1-3, 23 % à La Grande Borne/Chantier 4 et 25 % rue Elysée-Reclus. Ces chiffres sont analogues aux pourcentages de lèvres gréco-italiques obtenus avec la méthode d'A. Hesnard, mais sont difficilement comparables avec les chiffres de F. Gateau. Le site du Pâtural a livré plusieurs lèvres de très faible hauteur et de très faible inclinaison, qui sont manifestement des amphores archaïques (type gréco-italique précoce). Ces lèvres ressemblent aux gréco-italiques du III^e s. av. J.-C. d'Ampurias (Sanmartí-Gregori 1985, p. 152-153, fig. 28-29), ou de celles abandonnées au début du II^e s. à Carthage (Poux 1998, p. 389 fig. 3) et à Lattes (Py 1990, 1994). Les lèvres de la classe 1 sont absentes des lots de La Tène D2 et de l'époque augustéenne et on les trouve en petites quantités à Corent (4 %) et au Bay (11 %).

Les lèvres de la classe 1 ou 2 (gréco-italique, transitoire gréco-italique/Dressel 1A ou Dressel 1A précoces) sont également courantes sur les sites du II^e s. av. J.-C. (Tableau 6). À Aigueperse, elles représentent 47 % des lèvres, à Pontcharaud III 35 %, 25 % au Brézet Iveco et 21 % au Pâtural. Les lèvres des classes 1 et 1 ou 2 comptent pour 52 % des lèvres d'amphores au Pâtural, 51 % à Pontcharaud III, 42 % au Brézet Iveco et 33 % à La Grande Borne/Chantier 1-3. Les lèvres de la classe 1 ou 2 sont très rares dans les lots de La Tène D1/2 et de l'époque augustéenne. Elles atteignent 9 % à Corent. Le pourcentage des lèvres de la classe 1 ou 2 est peu éloigné de celui des types de transition obtenu avec la méthode de F. Gateau.

Les lèvres de la classe 2 (Dressel 1A) figurent dans des proportions élevées sur les sites de La Tène C2/D1 et de La Tène D1/2 de Corent et du Bay (Tableau 6). Pour ces sites, le pourcentage des lèvres de la classe 2 va de 29 à 100 %. Il est rare de retrouver des lèvres de la classe 2 sur les sites datés de La Tène D2 à la période augustéenne : à Gondole, elles représentent 5 % des lèvres, 3 % à Gergovie, tandis qu'elles ne

figurent plus dans les contextes 2828 et 5903 de l'A710 à Lussat, Chaniat.

Les lèvres des classes 2-3 et 3 sont rares ou absentes des sites du II^e s. av. J.-C. À La Grande Borne/Chantier 1-3, les lèvres de la classe 2 ou 3 représentent 3 % des lèvres, alors que le chiffre s'élève à 6 % sur le Chantier 4 (Tableau 6). Seul le site du Pâtural possède des lèvres de la classe 3 (4 %) : elles n'y sont pas associées à l'occupation laténienne, mais à la nécropole gallo-romaine. Les lèvres de la classe 2 ou 3 représentent 12 % des lèvres à Aigueperse, mais ce site a aussi livré des traces d'occupation de La Tène D2.

Les lèvres de type Dressel 1B et 1C sont rares sur les sites du II^e s. av. J.-C. Corent et Le Bay ont une proportion plus élevée de lèvres de classe 2-3 que les sites de La Tène C2/D1 de La Grande Limagne qui les précèdent, mais les lèvres de la classe 3 sont rares : Corent a un petit pourcentage (2 %) de lèvres de classe 3, tandis qu'il n'y en a aucune au Bay. Les lots de La Tène D2 (contexte 5516 de l'A710, Gondole et Gergovie) et de l'époque augustéenne (contextes 2828 et 5903 à Lussat Chaniat) diffèrent nettement de ceux qui les précèdent et contiennent surtout des classes 2-3 et 3. Les amphores de transition Dressel 1A/B et les amphores Dressel 1B y sont prédominantes. Il est possible de diviser ces lots d'amphores tardives en 2 ensembles : une phase précoce dominée par les lèvres de la classe 2 ou 3 et une phase récente dominée par des lèvres de la classe 3. Ce qui amène à proposer une subdivision du type Dressel 1B : un premier groupe avec des inclinaisons élevées et des hauteurs variables, et un second groupe de même inclinaison, mais de hauteur plus importante (supérieure à 55 mm, critère de définition de la Dressel 1B "classique"). Cette modification laisse supposer une rapide transition des lots d'amphores dominés par la Dressel 1A vers des lots dominés par la Dressel 1B. Cette transition peut être datée aux environs de 80-60 av. J.-C. en Auvergne : il n'y a aucune preuve d'un remplacement graduel de la Dressel 1A par la Dressel 1B et d'une cohabitation qui se prolongerait au-delà de cette date.

Les classes de lèvres peuvent être divisées, en Auvergne, en quatre grands ensembles : en premier

lieu, les lots du II^e s., dominés par les récipients de type gréco-italique ou de transition et Dressel 1A. Viennent ensuite les lots de la fin du II^e au début du I^{er} s. (Corent et Le Bay), où domine la Dressel 1A, accompagnée d'un nombre restreint de lèvres de transition 1A/1B et de quelques rares Dressel 1B et 1C ; suivent les lots où dominent les types transitoires Dressel 1A/1B et enfin, les lots caractérisés par une majorité de Dressel 1B "classiques".

5. Hauteur moyenne et inclinaison de la lèvre.

Les hauteurs moyennes des lèvres dans les lots d'amphores de La Tène C2-D1 varient entre 31 et 39 mm ; cependant, la plupart des valeurs gravitent autour de 35-36 mm (Tableau 6, Fig. 6). L'inclinaison moyenne de la lèvre oscille, pour les mêmes sites, entre un angle faible de 60° sur l'A710 (contexte 3950), 63° à Pontcharaud III et rue Elysée-Reclus, et un angle élevé de 75° sur l'A710 (contexte 2828). La moyenne

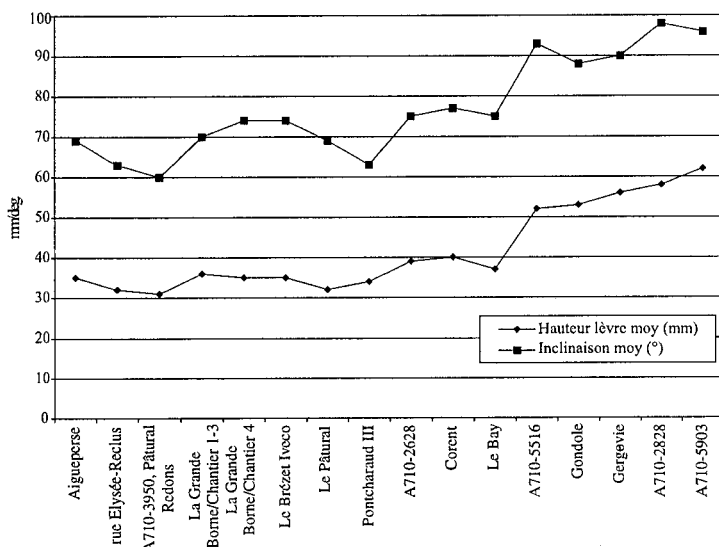


Figure 6 - Évolution de la hauteur moyenne et de l'inclinaison moyenne des lèvres calculées pour chaque ensemble. Tous les sites sont présentés.

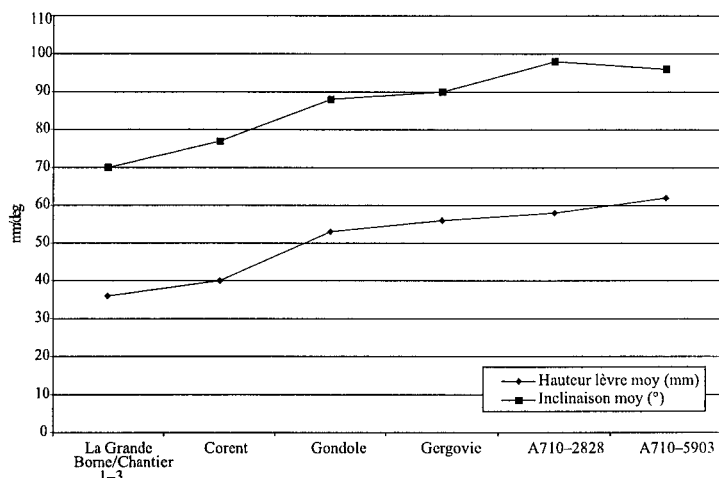


Figure 7 - Évolution de la hauteur moyenne et de l'inclinaison moyenne des lèvres calculées pour chaque ensemble. Seuls les ensembles provenant des sites à occupation courte ou datés précisément sont présentés.

se situe, encore une fois, autour de 69-74°. Ces moyennes de hauteur et d'inclinaison des lèvres propres aux sites du II^e s. correspondent généralement à des Dressel 1A, bien qu'ils englobent, dans les lots du contexte 3950 de l'A710 et de la rue Elysée-Reclus, des formes gréco-italiques. La hauteur moyenne de la lèvre et l'angle d'inclinaison mesurés sur les lots de La Tène D1/D2 sont très proches de ceux de La Tène C2/D1 et ne diffèrent du groupe précédent que par la hauteur légèrement plus élevée des lèvres (35-39 mm). Les valeurs d'inclinaison sont semblables. Ces chiffres correspondent également à des Dressel 1A, plutôt qu'à des Dressel 1B. En ce qui concerne les lots de La Tène D2 et de l'époque augustéenne, on observe un changement radical par rapport aux dépôts précédents, à la fois dans les valeurs de hauteur moyenne et d'inclinaison de la lèvre : les valeurs correspondent sans équivoque au type Dressel 1B. Une différence des valeurs moyennes de hauteur d'inclinaison sépare les sites de Corent et de Gondole (13 mm et 11° d'écart).

Les lots importants liés à des durées d'occupation plus courtes donnent à eux seuls une vision plus claire de l'évolution de la hauteur et de l'inclinaison moyenne de la lèvre. Les échantillons utilisés datent de La Tène C2/D1 (La Grande Borne /Chantier 1-3), de La Tène D1/2 (Corent), La Tène D2a (Gondole), La Tène D2b (Gergovie) ; le dernier échantillon date de l'époque augustéenne (A710, contextes 2828, 5903).

On constate une augmentation continue des valeurs, qui concerne à la fois la hauteur et l'angle d'inclinaison de la lèvre (Fig. 7). Au II^e s., la hauteur moyenne tourne autour de 36 mm et l'inclinaison de 70° ; à la période augustéenne, la hauteur moyenne est de 58 mm et l'inclinaison de 97° (Tableau 6), ce qui confirme l'idée d'une transition graduelle d'un type à l'autre.

On observe, au-delà de cette tendance générale, un pallier d'augmentation soudain de la hauteur et de l'inclinaison de la lèvre entre la fin de La Tène D1 et La Tène D2a. À la fin de La Tène D1, la hauteur moyenne est de 40 mm et l'inclinaison de 77°, tandis qu'elles se situent, à La Tène D2a, autour de 53 mm et 89°. Les lèvres de la fin de La Tène D1 correspondent à la morphologie de la Dressel 1A. Une importante différence morphologique peut effectivement être observée entre le matériel amphorique de Corent et celui de Gondole, qui suggère un changement abrupt de la Dressel 1A à la Dressel 1B. Une discontinuité de l'habitat entre la fin de l'occupation de Corent et le début de l'occupation de Gondole pourrait expliquer cette observation.

6. Diamètre de la lèvre.

Plusieurs chercheurs (Metzler *et al.* 1991, 85-86 ; Maza 1996-1997, p. 79-81, Maza 1998b) ont utilisé le diamètre de la lèvre comme critère de différenciation des types d'amphores républicaines. Les données de l'Auvergne ne concèdent qu'une faible repré-

| Site | Datation | Moy. Diam. mm | Corr. D H |
|--|-------------|---------------|-----------|
| Aigueperse | LTC2-D2a | 150 | 0.56 |
| A710, 3950, Clermont-Ferrand, Pâtural, Redons Ormeau de Bontemps | LTC2-D1 | 150 | 0.29 |
| Clermont-Ferrand, rue Elysée-Reclus | LTC2-D1 | 150 | 0.00 |
| Clermont-Ferrand, La Grande Borne/Chantier 1-3 | LTC2-D1 | 150 | 0.02 |
| Clermont-Ferrand, La Grande Borne/Chantier 4 | LTC2-D1 | 150 | 0.67 |
| Clermont-Ferrand, Le Brézet IV Iveco | LTC2-D1 | 150 | 0.11 |
| Clermont-Ferrand, Le Pâtural | LTC1-D1 | 145 | 0.59 |
| Clermont-Ferrand, Pontcharaud III | LTC2-D1 | 150 | -0.01 |
| A710, 2628, Lussat, Chalonnnet | LTD1 | 150 | 0.23 |
| Corent | LTD1/2 | 150 | 0.39 |
| Le Bay | LTD1/2 | 150 | 0.35 |
| A710, 5516, Lussat, Chaniat | LTD2a | 180 | -0.61 |
| Le Cendre, Gondole | LTD2a | 170 | 0.11 |
| Gergovie | LTD2b-Aug | 170 | 0.27 |
| A710, 2828, 5903, Lussat, Chaniat | Augustéenne | 180 | 0.43 |

Tableau 7 - Diamètre moyen des lèvres et indice de corrélation entre le diamètre et la hauteur des lèvres.

sentativité à ce critère, conclusion confortée par l'analyse des épaves (Loughton 2000). Les sites de La Tène C2-D1-D1/2 présentent un diamètre moyen de 150 mm (Tableau 7), tandis que les sites de La Tène D2 et de l'époque augustéenne ont des diamètres plus élevés de 170 à 180 mm. Pour les lots de La Tène C2-D1, il apparaît que les récipients gréco-italiques, transitoires et Dressel 1A précoces ont des diamètres similaires.

IV. COMPARAISON DES LOTS AUVERGNATS ET DES LOTS D'AMPHORES RÉPUBLICAINES DE L'EUROPE OCCIDENTALE

Le matériel amphorique de La Tène C2-D1 en Auvergne inclut des pourcentages de lèvres gréco-italiques (en utilisant la méthode d'A. Hesnard) à ceux d'Amplepuis-Rousson (Aulas 1985), de Levroux-Les Arènes (Büchenschütz *et al.* 1994), de Lyon-rue du Souvenir à Vaise (Maza 1998) et

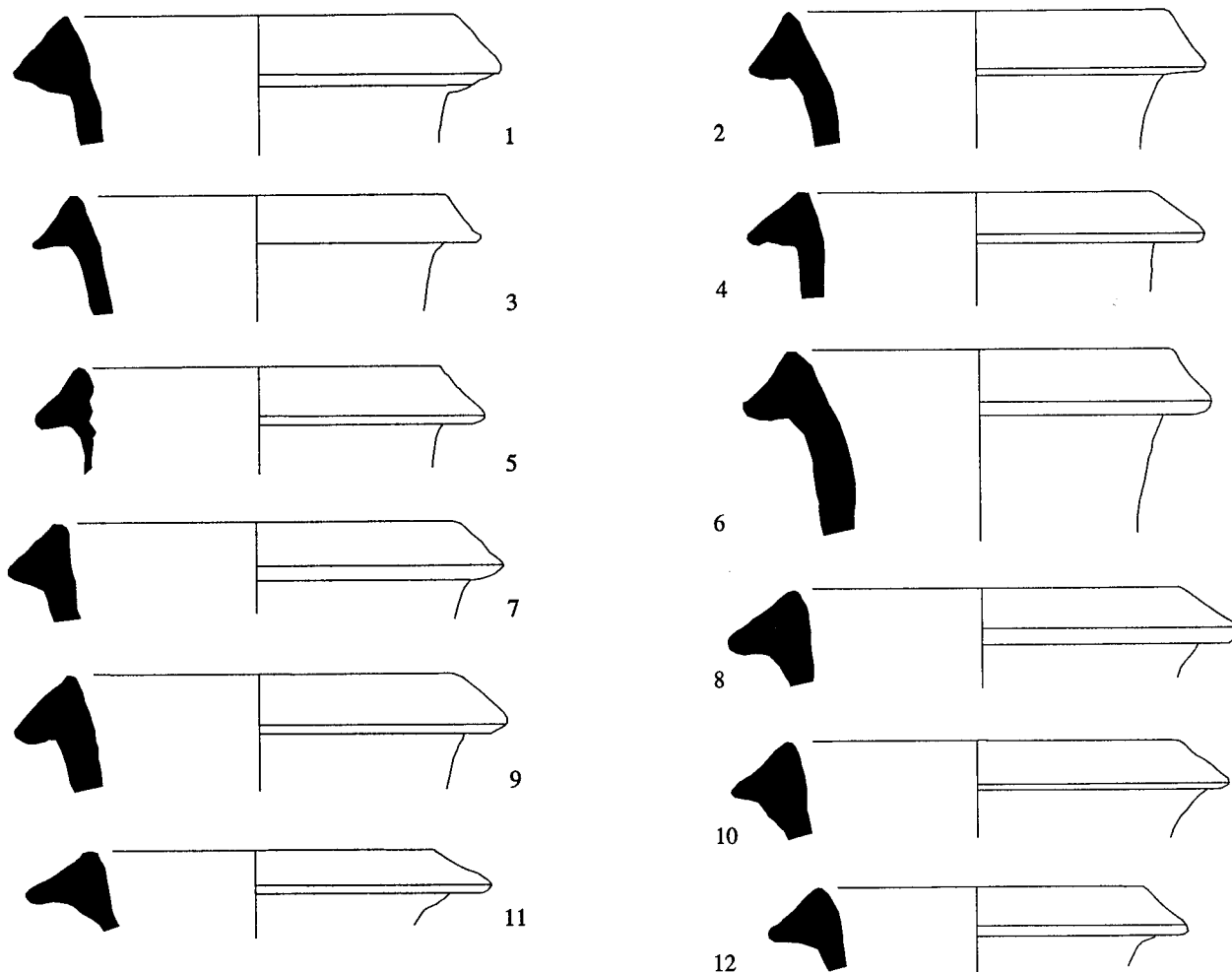


Figure 8 - Amphores gréco-italiques.

1-2 : Le Brézet Iveco ; 3 : rue Elysée-Reclus ; 4-10 : La Grande Borne/Chantier 1-4 ; 11-12 : Le Pâtural (éch. 1/3).

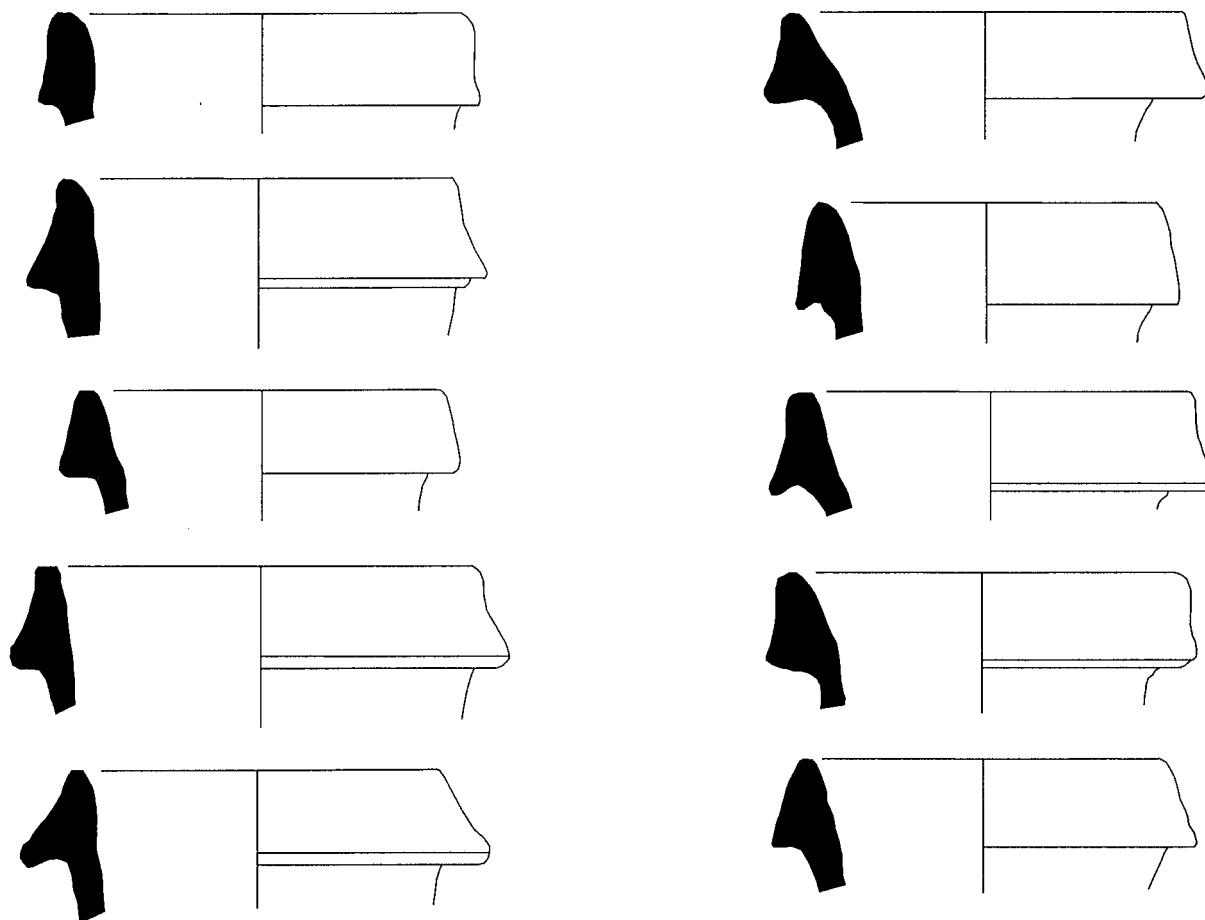


Figure 9 - Amphores Dressel 1A. Corent (éch. 1/3).

des campements romains de Numance (Sanmartí-Gregó 1985, 1992), abandonnés avant 133 av. J.-C. La hauteur et l'inclinaison moyennes des lèvres des lots auvergnats provenant de l'A710 (contexte 3950), de la rue Ellysée-Reclus et du Pâtural sont semblables à celles d'Amplepuis-Rousson, de Levroux-Les Arènes, Lyon-Souvenir à Vaise, Numance (Peña Redonda et Renieblas V) et Roanne-Horizon 2 (Guichard 1997, p. 137, table 11). A. Colin avance que l'occupation de Levroux-Les Arènes est antérieure à 150 av. J.-C. : le site recèle de nombreuses fibules de La Tène C2, tandis que la campanienne A et les fibules de Nauheim y sont plus rares (Colin 1998, p. 77-76, 90-97). Des lèvres gréco-italiques ont été découvertes en stratigraphie avec des fibules de Mötschwil, des monnaies de potin et de la campanienne A dans plusieurs structures du site de Levroux-Les Arènes (Colin 1998, p. 91). La première phase d'importation d'amphores dans le centre de la France et en Auvergne peut être datée, par conséquent, aux environs de 170-150 av. J.-C. La similitude des valeurs moyennes de hauteur et d'inclinaison des lèvres issues de lots auvergnats de La Tène C2-D1 et de celles retrouvées à Numance (Peña Redonda et Renieblas V) et à Roanne-Horizon 2, laisse penser que les amphores retrouvées sur ces sites sont antérieures à 130 av. J.-C.

Les chiffres de la hauteur des lèvres des lots de

Corent et du Bay ressemblent à ceux de Condé-sur-Suipe (Hénon 1995). Quant à la hauteur et à l'inclinaison moyenne, elles sont proches des valeurs obtenues à Bâle-Gasfabrik (Poux 1998), Condé-sur-Suipe et Fossé-des-Pandours (Fichtl 1999). Les données de Corent et Le Bay sont voisines des valeurs de Condé-sur-Suipe, Fossé-des-Pandours et Roanne-Horizons 3-4. L'occupation de Condé-sur-Suipe a été datée de 120/110-80/70 av. J.-C. (Guichard *et al.* 1993, p. 37-38, fig. 8) ou 120-90 (Pion 1996) ; celle de Roanne Horizon 3-4 est datée de 110-70 (Laven-dhomme et Guichard 1997, Guichard *et al.* 1993, p. 37-38, fig. 8) et Fossé-des-Pandours (Fichtl 1999) d'environ 130-80. À partir de ce constat, on peut proposer une datation d'environ 120-80 pour les dépôts de Corent et du Bay.

Les lots de La Tène D2 et de l'époque augustéenne (Gondole, Gergovie contextes 2828, 5516 et 5903 de l'A710) ressemblent à ceux de Lyon-Sainte-Croix (Mandy *et al.* 1990), de Pommiers (Hénon 1995), de Roanne-Horizon 6, de Saintes-Ma Maison (Lauranceau 1988) et de Paris (Poux 1999). L'occupation de l'*oppidum* de Pommiers est datée entre 60 et 30 av. J.-C. (Pion 1996, Guichard *et al.* 1993, p. 37-38, fig. 8), à l'instar des ensembles clos de Paris (dont un puits comblé d'une cinquantaine d'amphores de type Dressel 1B)(Poux 1999, p. 112-114, 146), et on peut donner une datation similaire aux dépôts de Gergo-

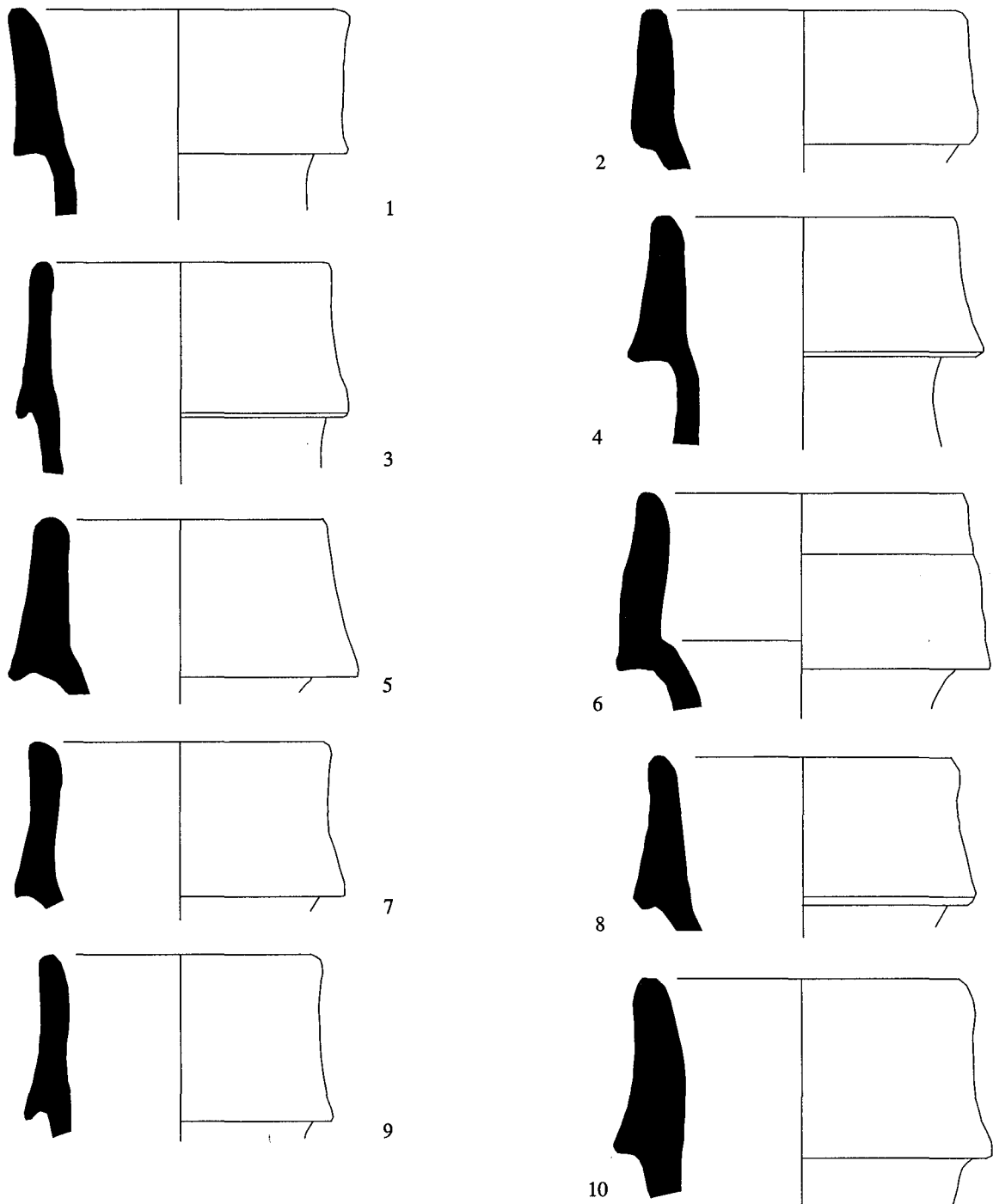


Figure 10 - Amphores Dressel 1C. 1-9 : Corent ; 10 : Gondole (éch. 1/3).

vie et Gondole. Une datation d'environ 60 av. J.-C. du lot de Gondole laisserait un intervalle de 20 ans avec la fin présumée de l'occupation de Corent, vers 80. Curieusement, les lots d'amphores datés de 80-60, dont la tombe de Clémency (Metzler *et al.* 1991, p. 86) et l'*oppidum* de Villeneuve-Saint-Germain (Guichard *et al.* 1993, p. 37-38, fig. 8, Hénon 1995, Pion 1996) ne ressemblent ni à celui de Corent, ni à celui de Gondole. Deux solutions sont possibles : soit une solution de continuité entre les occupations de Corent/Le Bay et Gondole, soit une datation de l'*oppidum* de Gondole vers 80 av. J.-C.

V. CONCLUSION

Le commerce du vin prend naissance en Auvergne au début du II^e s. av. J.-C., avec l'importation d'un petit nombre d'amphores gréco-italiques. Des amphores gréco-italiques ont été découvertes en stratigraphie dans les contextes de La Tène C2 (environ 190-150 av. J.-C.) des fouilles de l'A710 (contexte 4596), d'Aigueperse (fosse St.68), ainsi qu'à La Grande Borne/Chantier 4, dans un contexte de La Tène C2/D1 (fosse B38AQ). On trouve des campaniennes et des pâtes claires dans des contextes de La Tène C1 à La Grande

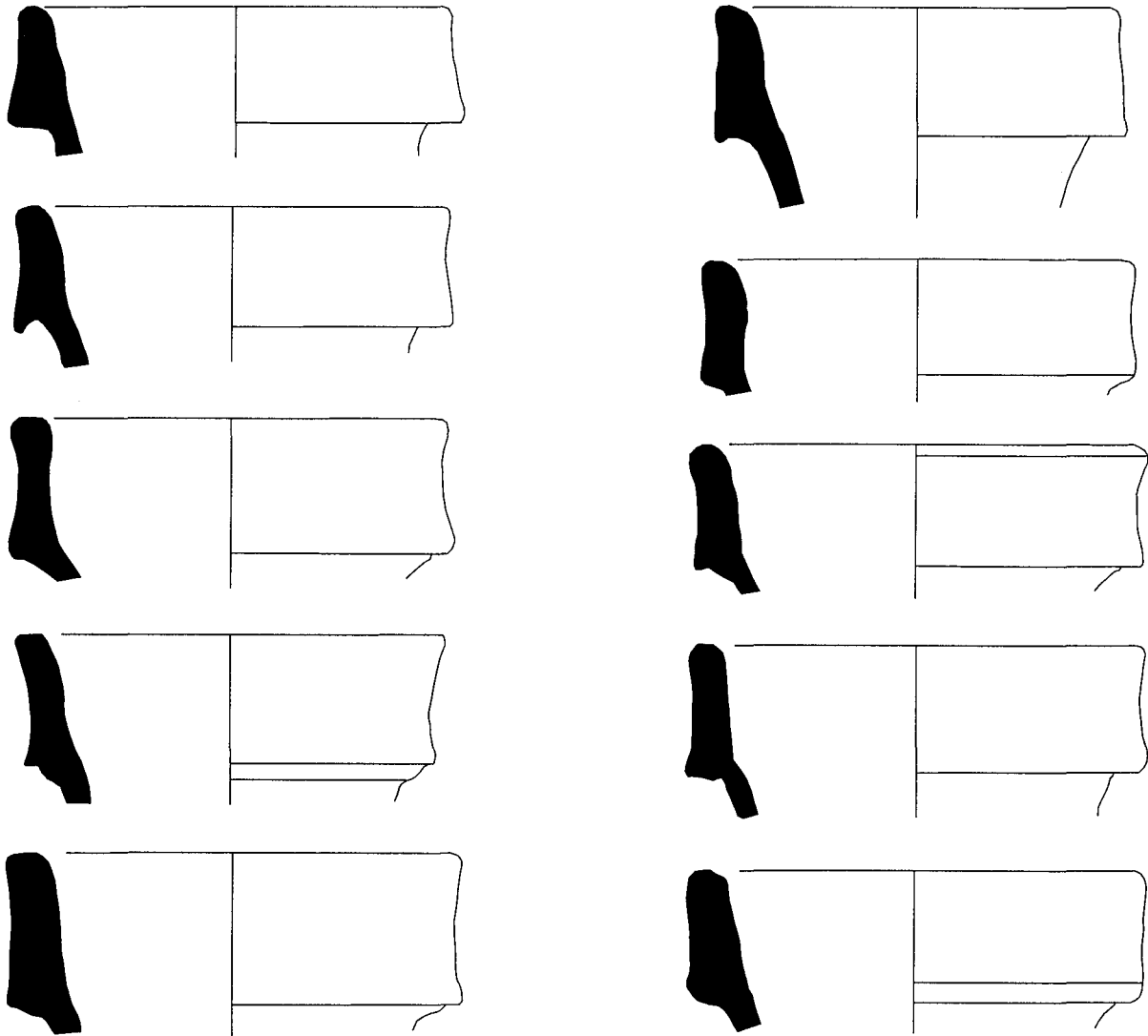


Figure 11 - Amphores Dressel 1B. Gergovie (éch. 1/3).

Borne/Chantier 4. Les amphores gréco-italiques y sont cependant absentes. Vers 170-150 av. J.-C., le taux d'importations augmente et la plupart des sites du II^e s. contiennent des amphores gréco-italiques. Une phase d'importation précédant la Conquête du sud de la Gaule en 123 et la fondation du port de *Narbo* est donc attestée en Auvergne, comme dans d'autres régions ayant fait l'objet d'études récentes (Colin 1998, p. 70-72 ; Maza 1998a, 1998b ; Poux 1998 ; Poux et Sellès 1998).

La fréquence des lèvres appartenant à la classe 1 ou 2 semble indiquer que l'exportation massive d'amphores républicaines vers les arvernes date des origines de la Dressel 1A, vers 150-140. Les lèvres d'amphores Dressel 1B et 1C sont généralement absentes des sites du II^e s. Les lots d'amphores montrent une évolution progressive des faciès dominés par la Dressel 1A vers ceux où prédomine la Dressel 1B, vers 80-70. Aucun ne témoigne d'une longue période de chevauchement entre les deux types. L'évolution des lots d'amphores auvergnats tend à confirmer l'idée défendue par C. Aulas (Aulas 1983, 1988) et rejetée par A. Tchernia (Tchernia 1986), d'une tendance à l'augmentation de la hauteur et de l'angle d'inclinaison

de la lèvre des amphores républicaines.

Le lot 5903 de l'A710, daté de 20-1 av. J.-C. par la présence d'une céramique arétine Haltern 14 (Guichard *et al.* 1999), montre que des amphores Dressel 1B étaient encore exportées en Auvergne au cours de la période augustéenne (Contra Desbat 1998, Pion 1996 II, p. 177-178). Bien qu'il soit aléatoire de généraliser à partir d'un seul exemple, cette découverte va à l'encontre des arguments avancés contre l'idée d'une exportation des Dressel 1B après 50-30 av. J.-C. (Pion 1996 II, p. 177-178, Desbat 1998). S'il est vrai qu'aucune des cargaisons de Dressel 1B les plus récentes n'est postérieure à 50 av. J.-C., de nombreuses épaves restent mal datées. L'échantillon des épaves d'amphores républicaines fouillé et bien daté est, d'une manière générale, limité pour tout le I^{er} s. av. J.-C. Il n'est donc pas exclu que le manque d'épaves remplies de Dr. 1B, postérieures à 50 av. J.-C. soit dû à un manque de références. Fréquents sont les exemples de dates consulaires sur des amphores Dr. 1B postérieures à cette date (Poux 1998, Poux et Sellès 1998), et affirmer de celles-ci qu'elles ne sont que des réemplois (Desbat 1998, p. 33, Pion 1996 II, p. 177) est discutable.

BIBLIOGRAPHIE

- Aulas 1983** : AULAS (C.), Note sur les amphores Républicaines trouvées à Roanne (Loire), dans J. R. COLLIS, A. DUVAL et R. PERICHON (éd.), *Le deuxième âge du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines*, Sheffield : John Collis Publications, 1983, p. 223-236.
- Aulas 1985** : AULAS (C.), Étude du matériel amphorique, dans R. PERICHON et P. JACQUET (éd.), *Les fouilles du site cultuel protohistorique du Terrail: étude sur le second âge du Fer dans la région d'Amplepus (Rhône)*, Collection du Centre d'Etudes Romaines et Gallo-Romaines de l'Université Lyon III no. 3, 1985, p. 91-100.
- Aulas 1988** : AULAS (C.), Les amphores dans M. VAGINAY et V. GUICHARD (dir.), *L'habitat Gaulois de Feurs (Loire): fouilles récentes (1978-1981)*, Documents d'Archéologie Française 14, Paris, 1988, p. 87-89.
- Bats 1986** : BATS (M.), Le vin Italien en Gaule aux IIème-Ier s. av. J.C. problèmes de chronologie et distribution dans *Documents d'Histoire Ancienne*, 12, 1986, p. 391-430.
- Baudoux 1996** : J. BAUDOUX, *Les Amphores du nord-est de la Gaule*, Documents d'Archéologie Française 52, Paris, 1996.
- Benoit 1957** : F. BENOIT, Typologie et épigraphie amphoriques, les marques de Sestius, dans *Revue des Etudes Ligures*, 23, 1957, p. 247-285.
- Büchschütz et al. 1994** : BUCHSENSCHUTZ (O.), COLIN (A.), KRAUSZ (S.), LEVERLY (M.) et SOYER (C.), *Le village Celtique des Arènes à Levroux, description du mobilier*, Suppl. n° 10 à la Revue Archéologique du Centre de la France, 1994.
- Colin 1990** : COLIN (A.), La chronologie des oppida en France non Méditerranéenne, dans *Revue Archéologique de l'Ouest*, Suppl. no. 3, 1990, p. 195-208.
- Colin 1998** : COLIN (A.), *Chronologie des oppida de la Gaule non Méditerranéenne*, Documents d'Archéologie Française 71, Paris, 1998.
- Desbat 1998** : DESBAT (A.), L'arrêt des importations de Dressel 1 en Gaule, dans *SFECAG, Actes du congrès d'Istres*, 1998, p. 31-36.
- Fichtl 1999** : FICHTL (S.), Quelques éléments de datation pour l'oppidum du Fossé des Pandours au col de Saverne, Bas-Rhin, dans *Cahiers Alsaciens d'Archéologie d'Art et d'Histoire* 42, 1999, p. 31-44.
- Gateau 1990** : GATEAU (F.), Amphores importées durant le IIe s. av. J.-C. dans trois habitats de Provence occidentale: Entremont, Baou-Roux, Saint-Blaise dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 13, 1990, p. 163-183.
- Gruat et al. 1991** : GRUAT (P.), MANISCALCO (J.), MARTIN (H.), CRUBER (E.), Aux origines de Rodez (Aveyron): les fouilles de la caserne Rauch, dans *Aquitania*, 9, 1991, p. 61-104.
- Guichard 1997** : GUICHARD (V.), Les amphores dans M.-O. LAVENDHOMME et V. GUICHARD (éd.), *Rodumna (Roanne, Loire) : le village Gaulois*, Documents d'Archéologie Française 62, Paris, p. 133-141.
- Guichard et al. 1993** : GUICHARD (V.), PION (P.), MALACHER (F.), COLLIS (J. R.), A propos de la circulation monétaire en Gaule chevelue aux Ier et IIe siècles av. J.-C., dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 32, 1993, p. 2555.
- Guichard et al. 1999** : GUICHARD (V.), LOUGHTON (M. E.), ORENGO (L.), Ensembles funéraires du Ier s. avant J.-C. à Chaniat, Malinrat (Puy-de-Dôme), dans J. R. COLLIS, Y. DEBERGE, V. GUICHARD, L. IZAC-IMBERT, M. E. LOUGHTON, C. MENNESSIER-JOUANNET et L. ORENGO (éd.), *Projet collectif de recherche sur les mobiliers du second âge du Fer en Auvergne*, Mirefleurs : Association pour la recherche sur l'âge du Fer en Auvergne, p. 113-148.
- Hénon 1995** : HENON (B.), Les amphores dans la vallée de l'Aisne à La Tène finale, dans *Revue Archéologique de Picardie*, 1/2, 1995, p. 149-186.
- Hesnard et Lemoine 1981** : HESNARD (A.), LEMOINE (C.), Les amphores du Cécube et du Falerne, prospections, typologie analyses, dans *Mélanges de l'École Française de Rome*, 93, 1981, p. 243-295.
- Lauranceau 1988** : LAURANCEAU (N.), Les amphores des zones 10 et 11, dans *Les fouilles de "Ma Maison", études sur Saintes antique*, suppl. 3 à *Aquitania*, 1988, p. 263-278.
- Loughton 2000** : LOUGHTON (M. E.), *Republican amphorae in the Auvergne central France : an archaeological and petrological study*, PhD thesis University of Bournemouth, 2000.
- Loughton et Jones sous presse** : LOUGHTON (M. E.), JONES (S.), Les amphores Républicaines en Auvergne (Puy-de-Dôme) : importation et diffusion avant la conquête, dans *Revue Archéologique du Centre de la France*, 2000, à paraître.
- Mandy et al. 1990** : MANDY (B.), MONIN (M.), KRAUSZ (S.), L'hôpital Sainte-Croix à Lyon un quatrième fossé, dans *Gallia*, 47, 1990, p. 79-96.
- Maza 1996-1997** : MAZA (G.), *Recherche méthodologique sur les amphores gréco-italiques et Dressel 1 découvertes à Lyon IIe-Ier siècles av. J.-C.*, Mémoire de Maîtrise en Archéologie, Université Louis Lumière-Lyon II, 1996-1997.
- Maza 1998a** : MAZA (G.), Recherche méthodologique sur les amphores gréco-italiques et Dressel 1 découvertes à Lyon ((IIe-Ier siècles avant J.-C)), dans *SFECAG, Actes du congrès d'Istres*, 1998, p. 11-29.
- Maza 1998b** : MAZA (G.), *Les amphores de la rue du Souvenir (Lyon-Vaise), contribution à l'étude des importations italiennes à Lyon aux IIe et Ier siècles av. J.-C.*, Mémoire de DEA, Université Louis Lumière-Lyon II, 1998b.
- Metzler 1995** : METZLER (J.), *Das Treverische oppidum auf dem Titelberg*, Luxembourg, Dossiers Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art, 1995.
- Metzler et al. 1991** : METZLER (J.), WARINGO (R.), BIS (R.), METZLER-ZENS (N.), *Clémency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique*, Luxembourg, Dossier d'Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art, 1991.
- Olmer 1997** : OLMER (F.), *Les amphores romaines en Bourgogne. Contribution à l'histoire économique de la région dans l'Antiquité depuis La Tène finale jusqu'au Haut-Empire*, Thèse de doctorat de l'Université de Dijon, 1997.
- Olmer et al. 1995** : OLMER (F.), PARATE (C.-A.), LUGINBHUL (T.), Un dépotoir d'amphores du IIe s. av. J.-C. à Bibracte, dans *Revue Archéologique de l'Est*, 46, 1995, p. 295-317.
- Pion 1996** : PION (P.), *Les habitats laténiens tardifs de la vallée de l'Aisne : contribution à la périodisation de la fin du second âge du Fer en Gaule nord-orientale. La Tène C2-période Augustéenne précoce IIe-Ier siècles av. J.C.*, Thèse de doctorat l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 1996.

Poux 1998 : POUX (M.), Les amphores et la chronologie des sites Balois (Bâle-Gasfabrik-Bâle-Münsterhügel), nouvelles données, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (éd.), *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines : de la poterie Gauloise à la céramique Gallo-Romaine*, Nord-Ouest Archéologie 9, 1998, p. 385-416.

Poux et Sellès 1998 : POUX (M.), SELLES (H.), Vin Italique en pay Carnute, à propos d'un lot d'amphores Dressel 1 découvert à Chartres, rue Sainte-Thérèse, dans *SFEACG, Actes du congrès d'Istres*, 1998, p. 207-223.

Poux 1999 : POUX (M.), Puits funéraire d'époque gauloise à Paris (Sénat). Une tombe d'auxiliaire républicain dans le sous-sol de Lutèce, dans *Protohistoire Européenne* 4, Éditions M. Mergoil, 1999.

Py 1990 : PY (M.), *Fouilles dans la ville antique de Lattes. Les îlots 1, 3 et 4-nord du quartier Saint-Sauveur*, Lattara 3, Lattes, 1990.

Py 1994 : PY (M.), Les céramiques d'époque protohistorique (IVe-IIe s. avant notre ère), dans D. GARCIA (éd.), *Exploration de la ville portuaire de Lattes*, Lattara 7 Lattes, 1994, p. 205-332.

Sanmartí-Grego 1985 : SANMARTI-GREGO (E.), Las anforas Romanas del campamento numantino de Peña Redonda, dans *Ampurias*, 47, 1985, p. 130-151.

Sanmartí-Grego 1992 : SANMARTI-GREGO (E.), Nouvelles données sur la chronologie du camp de Renieblas V à Numance, dans *Documents Archéologie Méridionale*, 15, 1992, p. 417-430.

Stöckli 1979 : STOCKLI (W. E.), *Die Grob-und importkeramike von Manching*, Die Ausgrabungen in Manching 8, Wiesbaden, Franz Steiner Verlag GmbH, 1979.

Tchernia 1986 : TCHERNIA (A.), *Le vin de l'Italie Romaine. Essai d'histoire économique d'après les amphores*, Rome, Collection de l'École Française de Rome, 1986.

Vaussanvin 1979 : VAUSSANVIN (H.), A propos des amphores découvertes à Cersot (Saône-et-Loire), méthodes d'études des estampilles de Sestius, dans *Découvertes Archéologiques en Tournugeois* 7, 1979, p. 61-87.

Will 1982 : WILL (E. L.), Greco-Italic amphoras, dans *Hesperia*, 51, 1982, p. 338-356.

* *
*

DISCUSSION

Président de séance : Séverine LEMAÎTRE

Guillaume MAZA : *Avec des méthodes quelque peu différentes, mais proches quand même, on aboutit au même résultat, à Lyon, et c'est très rassurant de voir qu'au II^e s. on a des gréco-italiques et des Dressel 1A et qu'au I^{er} s. les Dressel 1B sont majoritaires. Il aurait été intéressant de présenter les autres critères typologiques, autres que celui des lèvres qui passent d'un profil triangulaire court, pour les Dressel 1A, à un profil plus haut en bandeau pour les Dressel 1B. Tous les critères vont dans le même sens, pieds, anses et épaulements, et permettent de déterminer des évolutions très nettes.*

* *
*